

2012 B 435

2018 B 3137

A-TECH
Société à responsabilité limitée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT
750 787 681 RCS METZ



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DES ASSOCIÉS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 JUIN 2018
EXTRAIT AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 71 716,84 euros de la manière suivante :

Section 1 – Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 71 716,84 euros

Section 2 – Affectation

- Au poste « Autres Réserves » : 71 716,84 euros

Section 3 – Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

L'assemblée générale prend acte de ce qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois précédents exercices.

Section 4 - Capitaux propres

Compte-tenu de l'affectation du résultat proposée, l'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres, pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 sont désormais de :

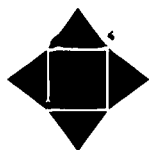
Capital social :	50 000,00 €
Réserve légale :	5 000,00 €
<u>Autres Réserves :</u>	<u>535 942,58 €</u>
Total des Capitaux propres :	590 942,58 €

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le cogérant,

Monsieur Michel RODÉ



BATT AUDIT

Commissariat aux Comptes

2018 B3137



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

S.A.R.L. A-TECH

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 €

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

RCS METZ 750 787 681

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

S.A.R.L. A-TECH

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A-TECH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Créances clients :

Les créances clients dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 1 488 K€ sont valorisées à leur valeur nominale et dépréciées sur la base de leur valeur d'inventaire, selon les modalités décrites au paragraphe « Créances » des règles et méthodes comptables de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la prise en considération du risque de non recouvrement des créances.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous n'avons pas été destinataire du projet de rapport de gestion ainsi que des projets de documents adressés aux associés.

En conséquence, nous ne pouvons pas formuler d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 22 mai 2018

BATT AUDIT
Isabelle SAGOT



Commissaire aux Comptes

A-TECH

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 527	1 068	459	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	16 090	7 184	8 906	7 403
Autres immobilisations corporelles	148 317	38 845	109 471	36 166
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	10 080		10 080	10 080
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 534 430	45 823	1 488 607	1 216 719
Fournisseurs débiteurs	110 986		110 986	79 285
Personnel	6 371		6 371	2 342
Etat, Impôts sur les bénéfices	15 055		15 055	17 728
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	233 178		233 178	186 293
Autres créances	854		854	9 042
Divers				
Disponibilités	707 697		707 697	441 648
Charges constatées d'avance	13 965		13 965	12 872
TOTAL ACTIF	2 798 549	92 921	2 705 628	2 019 578

A-TECH

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Réserve légale	5 000	5 000
Autres réserves	484 226	341 994
Report à nouveau		75 506
Provisions pour risques	35 040	
<i>Emprunts</i>	87 500	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	448	374
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	87 948	374
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	30 418	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 747 317	1 324 315
<i>Personnel</i>	45 586	39 356
<i>Organismes sociaux</i>	67 143	87 559
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	90 564	46 136
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 802	1 736
Dettes fiscales et sociales	208 095	174 787
Autres dettes	647	876
Produits constatés d'avance	5 221	
TOTAL PASSIF	2 705 628	2 019 578

BAPT AUDIT

A-TECH

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	4 600 803	3 592 017	1 008 786	28,08
Subventions d'exploitation	911	417	494	118,67
Autres produits	19 684	40 523	-20 839	-51,42
Total	4 621 398	3 632 957	988 442	27,21
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	3 751 864	2 966 661	785 203	26,47
Total	3 751 864	2 966 661	785 203	26,47
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	15 343	14 195	1 148	8,09
Salaires et Traitements	478 184	391 395	86 789	22,17
Charges sociales	225 663	181 371	44 292	24,42
Amortissements et provisions	62 810	10 874	51 936	477,63
Autres charges	3 090	20 285	-17 196	-84,77
Total	785 090	618 120	166 971	27,01
Résultat financier				
Résultat exceptionnel				
Produits exceptionnels		4 500	-4 500	-100,00
Charges exceptionnelles	115	5 950	-5 835	-98,07
Résultat exceptionnel	-115	-1 450	1 335	-92,07
Impôts sur les bénéfices	12 612		12 612	
RESULTAT DE L'EXERCICE	71 717	46 726	24 991	53,49

 Règles et méthodes comptables**BATT AUDIT**

Désignation de la société : SARL A-TECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 705 628 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 71 717 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 Règles et méthodes comptables**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

*** Concessions, logiciels et brevets :**

Les logiciels sont amortis sur 12 mois

*** Installations techniques : 5 à 10 ans***** Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans***** Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans***** Matériel de transport : 4 à 5 ans***** Matériel de bureau : 5 à 10 ans***** Matériel informatique : 3 ans***** Mobilier : 10 ans**

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 27 667 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

**Règles et méthodes comptables**

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

BATT AUDIT

A-TECH

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

BATT AUDIT

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	978	549		1 527
Immobilisations incorporelles	978	549		1 527
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 840	4 250		16 090
- Installations générales, agencements aménagement divers	7 136			7 136
- Matériel de transport	39 900	90 779		130 679
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 503			10 503
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	69 378	95 029		164 407
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 080			10 080
Immobilisations financières	10 080			10 080
ACTIF IMMOBILISE	80 436	95 578		176 014

 Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

BATT AUDIT

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	549	95 029		95 578
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	549	95 029		95 578
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur 12 mois

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	978	90		1 068
Immobilisations incorporelles	978	90		1 068
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 437	2 747		7 184
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 088	714		2 802
- Matériel de transport	12 191	15 887		28 077
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 093	873		7 966
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 809	20 220		46 030
ACTIF IMMOBILISE	26 787	20 310		47 098

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 924 918 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 080		10 080
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 534 430	1 481 770	52 660
Autres	366 444	366 444	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 965	13 965	
Total	1 924 918	1 862 178	62 740
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan
Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	191 019
FOURN.RRR A OBTENIR	110 986
ORG.SOC.PDTS A RECEVOIR	3 871
DIVERS PDTS A RECEVOIR	854
Total	306 730

ATT AUDIT

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	38 363	7 460		45 823
Total	38 363	7 460		45 823
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		7 460		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
CREANCES DOUTEUSES	45 823
TOTAL	45 823

A-TECH

Notes sur le bilan
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
STRADEST PARTICIPATION 57280 HAUCONCOURT	80,00	40 000,00
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS L1524 LUXEMBOURG	20,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions

A-TECH

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		35 040			35 040
Total		35 040			35 040
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		35 040			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 079 646 euros et le classement détaillé par échéances s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	448	448		
- à plus de 1 an à l'origine	87 500	26 597	60 903	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 747 317	1 747 317		
Dettes fiscales et sociales	208 095	208 095		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	31 065	31 065		
Produits constatés d'avance	5 221	5 221		
Total	2 079 646	2 018 743	60 903	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	87 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	30 418			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	81 066
BANQUES AGIOS COURUS	448
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	3 038
ETAT CHARGES A PAYER	4 802
DIVERS CHARGES A PAYER	647
Total	90 001

A-TECH

Notes sur le bilan
Comptes de régularisation

BATT A DIT

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	13 965		
Total	13 965		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	5 221		
Total	5 221		

Notes sur le compte de résultat
Charges et produits d'exploitation et financiers
Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 200€

Charges et Produits exceptionnels
Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	115	
TOTAL	115	

BATT AUDIT

A-TECH

Autres informations
Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	414 819
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS A ECHOIR SUR EMPRUNT</i>	709
Autres engagements donnés	709
Total	415 528
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

A-TECH

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Cumul exercices antérieurs				212 598	212 598
Dotations de l'exercice				140 536	140 536
Cumul exercices antérieurs				227 442	227 442
Exercice				145 917	145 917
A un an au plus				142 738	142 738
A plus d'un an et cinq ans au plus				264 446	264 446
A plus de cinq ans					
A un an au plus				1 705	1 705
A plus d'un an et cinq ans au plus				5 930	5 930
A plus de cinq ans					

BATT AUDIT

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL A-TECHDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise ZI du MALAMBAS 57280 HAUCONCOURT2018 03/17Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 7 5 0 7 8 7 6 8 1 0 0 0 1 4Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2017

				Brut 1		Amortissements, 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 527	AG	1 067	459		
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 090	AS	7 184	8 905		
		Autres immobilisations corporelles	AT	148 316	AU	38 845	109 471		
		Immobilisations en cours	AV		AW				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX		AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	10 080	BI		10 080		
	TOTAL (II)			BJ	176 013	BK	47 097	128 916	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT		BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 534 429	BY	45 822	1 488 606		
		Autres créances (3)	BZ	366 443	CA		366 443		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE				
		Disponibilités	CF	707 696	CG		707 696		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 964	CI		13 964		
		TOTAL (III)	CJ	2 622 534	CK	45 822	2 576 712		
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 798 548	1A	92 920	2 705 628			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	52 659		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

CERTIFIÉ
SINCÈRE et CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A-TECH		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	464 225	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	71 716	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	590 942	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	35 040	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	35 040	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	87 948	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	30 418	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 747 316	
	Dettes fiscales et sociales			DY	208 095	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	646	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	5 221	
TOTAL (IV)			EC	2 079 645		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 705 628		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 018 742
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	448	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A-TECH							Néant ☐ *	
				Exercice N				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD	6 950	FE		FF	6 950
		services *	FG	4 593 852	FH		FI	4 593 852
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	4 600 802	FK		FL	4 600 802
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	911
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	19 333
	Autres produits (1) (11)						FQ	350
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 621 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 751 864
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	15 343
	Salaires et traitements*						FY	478 184
	Charges sociales (10)						FZ	225 662
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	20 310
			- dotations aux provisions*				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	7 460
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	35 040
	Autres charges (12)						GE	3 089
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 536 954
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	84 443	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	84 443	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A-TECH		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	115	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	115	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(115)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 612	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 621 398	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 549 681	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 716	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	173 500	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	19 333	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	115
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A-TECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 705 628 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 71 717 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 Règles et méthodes comptables**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis sur 12 mois

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 27 667 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.



Règles et méthodes comptables

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

A-TECH

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	978	549		1 527
Immobilisations incorporelles	978	549		1 527
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 840	4 250		16 090
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 136			7 136
- Matériel de transport	39 900	90 779		130 679
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 503			10 503
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	69 378	95 029		164 407
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 080			10 080
Immobilisations financières	10 080			10 080
ACTIF IMMOBILISE	80 436	95 578		176 014

A-TECH

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	549	95 029		95 578
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	549	95 029		95 578
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur 12 mois

Amortissements des immobilisations

A-TECH

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	978	90		1 068
Immobilisations incorporelles	978	90		1 068
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 437	2 747		7 184
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 088	714		2 802
- Matériel de transport	12 191	15 887		28 077
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 393	873		7 966
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 809	20 220		46 030
ACTIF IMMOBILISE	26 787	20 310		47 098

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 924 918 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 080		10 080
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 534 430	1 481 770	52 660
Autres	366 444	366 444	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 965	13 965	
Total	1 924 918	1 862 178	62 740
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

A-TECH

Notes sur le bilan
Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	191 019
FOURN.RRR A OBTENIR	110 986
ORG.SOC.PDTS A RECEVOIR	3 871
DIVERS PDTS A RECEVOIR	854
Total	306 730

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	38 363	7 460		45 823
Total	38 363	7 460		45 823
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		7 460		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
CREANCES DOUTEUSES	45 823
TOTAL	45 823

A-TECH **Notes sur le bilan****Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
STRADEST PARTICIPATION 57280 HAUCONCOURT	80,00	40 000,00
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS L1524 LUXEMBOURG	20,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions

A-TECH

 Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		35 040			35 040
Total		35 040			35 040
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles		35 040			

Dettes

Notes sur le bilan
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 079 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	448	448		
- à plus de 1 an à l'origine	87 500	26 597	60 903	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 747 317	1 747 317		
Dettes fiscales et sociales	208 095	208 095		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	31 065	31 065		
Produits constatés d'avance	5 221	5 221		
Total	2 079 646	2 018 743	60 903	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	87 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	30 418			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	81 066
BANQUES AGIOS COURUS	448
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	3 038
ETAT CHARGES A PAYER	4 802
DIVERS CHARGES A PAYER	647
Total	90 001

A-TECH

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	13 965		
Total	13 965		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	5 221		
Total	5 221		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 200€

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	115	
TOTAL	115	

Autres informations
Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	414 819
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS A ECHOIR SUR EMPRUNT</i>	709
Autres engagements donnés	709
Total	415 528
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				763 460	763 460
Cumul exercices antérieurs				212 598	212 598
Dotations de l'exercice				140 536	140 536
Amortissements				353 134	353 134
Cumul exercices antérieurs				227 442	227 442
Exercice				145 917	145 917
Redevances payées				373 359	373 359
A un an au plus				142 738	142 738
A plus d'un an et cinq ans au plus				264 446	264 446
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				407 184	407 184
A un an au plus				1 705	1 705
A plus d'un an et cinq ans au plus				5 930	5 930
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				7 635	7 635
Montant pris en charge dans l'exercice				173 501	173 501

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .